



Une aide à la mobilité

*Une navette de convoyage
pour vous déplacer*



Avec le soutien :



Améliorez votre quotidien avec ce service d'aide à la mobilité !!!

Depuis octobre 2011, le centre social et culturel et la commune d'Heyrieux ont travaillé à la mise en place d'une navette de convoyage, soutien à la mobilité de personnes qui connaissent des difficultés pour se déplacer.

Le Conseil général de l'Isère a souhaité soutenir cette initiative en élargissant le service à l'ensemble des communes du canton d'Heyrieux et du canton de St Jean de Bournay qui connaissent tous deux un déficit en matière de transport vers les pôles majeurs du territoire à savoir Bourgoin-Jallieu, Vienne, Villefontaine et St Quentin Fallavier.

Ce service de transport vous permet de rejoindre **les communes précitées** pour de nombreux motifs de déplacements :

- **Démarches administratives** (Pôle Emploi, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse primaire d'Assurance Maladie, Préfecture,...)
- **Structures de solidarité** (Epicerie solidaire, restos du cœur, Croix Rouge, Secours populaire,...)
- **Actions de formation, emploi, insertion professionnelle**
- **Accès à un autre service de transport**
- **Courses / Marché**
- **Médecin**

FONCTIONNEMENT

1

Vous appelez **au numéro ci-dessous** en réservant votre trajet **au plus tard l'avant-veille avant 12 h** pour le lendemain.

04 78 40 06 87

2

Vous indiquez le jour, l'heure et la destination de votre trajet.

3

Nous vous confirmons le lieu et l'heure de passage du minibus. Vous pouvez réserver d'autres voyages en même temps jusqu'à un mois d'avance.

4

A l'arrivée du véhicule, vous devez faire valider votre titre de transport par le chauffeur.

5

Laissez vous transporter à destination.

6

Au retour, le véhicule vient vous chercher à ce même point d'arrêt et vous ramène.

TARIFS

Ce service n'est disponible que pour des personnes adhérentes au centre social et culturel.

Le coût de l'adhésion est de 1 €, le 1^{er} trajet valant adhésion.

Ensuite, une participation des usagers sera demandée à hauteur de 1 € par trajet effectué. (nécessité d'acheter une carte à l'avance)

Les limites du projet sont :

- Le nombre de places disponibles
- Les personnes qui nécessitent un accompagnement spécifique
- Les animaux ne sont pas admis

Les points de départs repérés sont Heyrieux (parking situé en face de la caserne des pompiers) et St Jean de Bournay (Place Général de Gaulle). Selon les réservations, un rayonnement sur les différentes communes autour de ces deux chefs de canton aura lieu.

1 € par trajet et par personne



La navette de convoyage fonctionne :

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 16h à 18h30 pour la desserte des communes de Villefontaine et de Bourgoin-Jallieu.

- Le mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 pour la desserte des communes de la Verpillère, St Quentin Fallavier et Villefontaine.

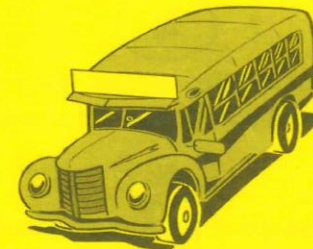
- Le jeudi de 9h à 12h pour la desserte de la commune de Vienne et de 13h30 à 17h30 pour la desserte de la commune de la St Quentin Fallavier

Le service ne fonctionne pas les samedis, dimanches et jours fériés et lors de certaines périodes de vacances scolaires.

La navette de convoyage permet aux habitants en difficulté de mobilité des communes des cantons d'Heyrieux et St Jean de Bournay d'accéder à Bourgoin-Jallieu, Vienne, St Quentin Fallavier et Villefontaine

Les communes du canton d'Heyrieux

- Charantonnay
- Diémoz
- Grenay
- Heyrieux
- Oytier St-Oblas
- St Georges d'Espéranche
- St Just Chaleyssin
- Valencin



Centre social et culturel - 10 place Paul Doumer HEYRIEUX
Tél. 04 78 40 06 87 - Fax : 04 78 40 53 41
Courriel : contact@cscheyrieux.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - imp. des alpes